



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38997>

Département(s) de publication : **84, 83, 06, 05, 04, 13**

Annonce n° **24-38997**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Correspondant :** MUSELIER Renaud, Président du Conseil régional

**Adresse :** Hotel de Région, 27 Place Jules Guesde, 13481 Marseille

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0491575057

**Télécopieur :** 0491575064

**Courriel :** [servicedesmarches@maregionsud.fr](mailto:servicedesmarches@maregionsud.fr)

**Adresse internet :** <http://www.maregionsud.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://achat.maregionsud.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Maîtrise d'oeuvre pour l'opération de construction d'un atelier de transformation de fruits et légumes - lycée agricole les Alpilles - Saint Rémy de Provence

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Marché de Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un atelier de transformation agricole de fruits et légumes au Lycée agricole Les Alpilles à Saint Rémy de Provence. Le marché a une durée d'exécution prévisionnelle de 40 mois. Les missions confiées au MOE sont les missions de base et missions complémentaires CSSI et OPC. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 424 000 euros HT (conditions économiques 2021)

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Les candidats peuvent être des entreprises uniques ou des groupements momentanés d'entreprises. Un candidat ne peut pas répondre à la fois en tant que mandataire et en tant que cotraitant d'un groupement. Un même bureau d'études ou ingénieur conseil peut figurer dans plusieurs équipes à l'exception du bureau d'étude ou ingénieur-conseil assurant la compétence Coordination SSI et économie du bâtiment. L'architecte doit être inscrit à l'Ordre des architectes ou

dans un registre professionnel équivalent. Cette preuve devra être apportée obligatoirement à l'appui de la candidature. En cas de présentation sous forme de groupement, il devra impérativement être le mandataire du groupement. Les éléments détaillés figurent article 3 du RC

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 60%
- Valeur technique de l'offre : 40%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 06/05/2024 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024-605

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRL Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : OUI Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marché susceptible de bénéficier d'un cofinancement européen. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca 13281

MarseilleCedex 06 Tél : 0491134813 Fax : 0491811387Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL), Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret , CS 80001 13282 MarseilleCedex 06 Tél : 0484354554 Fax : 0484354460Mel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Web : <http://www.paca.pref.gouv.fr> Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique). Les candidats peuvent de manière facultative effectuer une visite du site dans les conditions suivantes : - Personne à contacter : La Gestionnaire du lycée 04.90.92.74.96 - Dates et horaires : Selon disponibilités Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. L'équipe de maîtrise d'oeuvre comprendra : - un ou plusieurs architectes inscrits à l'ordre ou dans un registre professionnel équivalent, l'un d'eux étant le mandataire de l'équipe ; - un ou plusieurs bureaux d'études ou ingénieurs-conseils couvrant l'ensemble des techniques nécessaires à cette opération soit : - structure - fluides - économie du bâtiment -bureau d'étude ateliers agroalimentaires : le professionnel devra être spécialisé dans les métiers de la transformation alimentaire et validé auprès des services sanitaires, -OPC, -Coordination SSI selon NFS 61.932. Seront exigés les certificats de qualifications OPQBI ou références équivalentes en type de projets, pour chacune des compétences techniques nécessaires à cette opération, à savoir : - structure - fluides - économie du bâtiment - spécialité dans les métiers de la transformation alimentaire ; -OPC, - Coordination SSI selon NFS 61.932 La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation) Critères de jugement: 1. Valeur technique (40 %) Valeur technique - A - Adéquation Etude de faisabilité - Projet (10 points) Justification de l'adéquation du projet proposé avec l'étude de faisabilité jointe + intentions architecturales - B - Adéquation entre l'enveloppe financière et le l'étude de faisabilité de travaux (10 points) Justification de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux de l'opération par rapport à l'étude de faisabilité et au coût prévisionnel proposé - C - Méthodologie et organisation du chantier (15 points) Pertinence de la méthodologie de chantier proposée au regard des éléments ci-après : L'organisation du chantier (implantation de la zone de vie, stockages, les approvisionnements, la manutention) - Isolation du chantier et sécurité par rapport aux usagers (intervention en site occupé) dont gestion des flux en site occupé), et d'une manière générale du maintien de toutes les fonctions nécessaires à l'exploitation des bâtiments avoisinants durant le chantier ; - Dispositions destinées à limiter ou supprimer les nuisances du chantier sur l'activité du site (bruit, poussière, vibrations, respect de la végétation, des accès riverains). D- Phasage et planning (5 points) Pertinence du phasage et du planning proposé ainsi que de l'enchaînement des missions et tâches par rapport au calendrier envisagé par le maître d'ouvrage 2. Prix (60 %) Prix Il sera apprécié au regard du montant de la proposition d'honoraires indiquée dans l'acte d'engagement selon la formule suivante :  $[(\text{Prix du moins disant}/\text{prix du candidat}) \times 60]$ . Possibilités de négociation selon RC. Signature électronique obligatoire (cf. RC). Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://achat.maregionsud.fr>. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie

électronique sur le profil acheteur <https://achat.maregionsud.fr>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2024**